

Direction Générale

Tél. 05.53.93.47.09

Affaire suivie par Mme Stéphanie BORIE

Réf : SB/FL n° 2015.186

Marmande le 31 août 2015

## Procès-verbal du conseil municipal du Lundi 20 juillet 2015

### Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 10 juillet 2015 s'est réuni le lundi 20 juillet 2015 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DUTHEIL Didier, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, Adjoints, MUNOZ Yolande, CHRISTEN Roland, CARBONNET Serge, MAURIN Patrick, VERDIER Alain, BALLEREAU Marie-Catherine, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, SPECOGNA Marilyn, BRETAGNE Karine, MAHIEU Anne, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, Conseillers Municipaux –

Absents ou excusés : MANIER Bernard, BOUGUES Marie-Françoise, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, ANGELY Lydie, CARRERE-GALDIN Nicole, COUZINEAU Patrick, CILLIERES Charles,

Pouvoirs : de BOUGUES Marie-Françoise à JACQUET Josette - de CORREGES Jacqueline à LABARDIN Philippe – de ANGELY Lydie à CAMPS Brigitte – de CARRERE-GALDIN Nicole à SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie – de CILLIERES Charles à BORDERIE Sophie

-----

M. le Maire rappelle que depuis le dernier conseil municipal deux événements marquants ont eu lieu à Marmande : Garorock et « Marmande En Fête »

Il dresse un bilan de tout ce qui a été fait :

- la réorganisation de l'administration municipale en 4 pôles :
  - Pôle Ressources
  - Pôle Cadre de vie
  - Pôle Technique
  - Pôle Services à la population.
- la mise en place des Conseils de quartiers,
- les premiers travaux prévus pour 2016 avec de nouvelles méthodes de travail.
- l'organisation de l'administration construite autour du fonctionnement des Conseils de quartiers.
- un grand projet : le Centre-ville cœur de vie avec la présentation des éléments qui vont servir à reconstruire le centre-ville.
- un quartier prioritaire : Baylac- Gravette (l'objectif est de garantir une cohésion sociale, signature d'un contrat de vie.)
- la mutualisation menée à bien : schémas fixés et mise en place d'un cahier des charges.
- Marmande en fête : Excellente réussite. L'ensemble des quartiers se sont démenés. Une grande partie de la population était présente. Pari gagné !

M. le Maire rappelle une décision sans précédent : la baisse des impôts.

2 éléments majeurs à retenir :

➤ GAROROCK avec un investissement financier de la commune et de l'agglomération, un public attachant, un accueil exemplaire des Marmandais.

➤ « Marmande en Fête » : week-end festif, riche et familial.

M. le Maire félicite M. Christen et Mme Geneau de Lamarlière et rappelle que l'administration n'avait pas de référence, il félicite les services municipaux, animation, service sécurité publique et remercie tous les participants.

Grande réussite également du spectacle pyrotechnique du 14 juillet.

#### **Dossier n° 1 – GAROROCK 2015 - Bilan**

L.VALAY dresse dans le dossier 1 le bilan du GAROROCK :

- une assistance record avec 80 000 entrées. La Municipalité assume : une implication des services et les subventions.

- une grande nouveauté le bracelet « RFID ».

- une organisation satisfaisante des services municipaux, nettoyage satisfaisant.

Pour l'année prochaine il faut prévoir un parking à l'extérieur de la ville et plus de containers.

En termes de transports une augmentation de la fréquentation est à noter.

Les festivaliers sont plus présents sur la ville, pas de dégradation.

C'est un véritable succès.

A. MAHIEU souligne que Marmande peut se féliciter, elle souhaiterait savoir si les chiffres énoncés tiennent compte des salaires, de la mise à disposition de certains agents C. FILLONNEAU et P. GIRERD.

L.VALAY répond positivement.

M.CERUTI note le nombre d'entrées à 80 000 mais demande quel est le nombre exact de festivaliers.

L.VALAY répond que le nombre exact n'a pas été communiqué à ce jour mais il est important de noter une augmentation des ventes de Pass 3 jours. De plus en plus de festivaliers sont issus du Grand Marmandais, toutes générations confondues.

M. le Maire souligne que les festivaliers viennent de la Région Aquitaine, Midi-Pyrénées et Région Parisienne.

M.CERUTI souligne l'aspect positif de la continuité de la valorisation de Garorock.

Il demande à avoir un bilan des dépenses pour « Marmande en fête ».

M. Le Maire assure qu'une analyse fine des coûts des Fêtes de Marmande sera faite, le budget total avoisine les 50 000 € ; coût en dessous du Tomato Fiesta pour un résultat incomparable. Il va falloir avoir une trame de référence et construire autour de la nouveauté.

A. MAHIEU rappelle que le souci est de perdurer. Le concept Tomato Fiesta s'est essoufflé.

M. Le Maire rappelle que la clé est dans la participation de tous les Conseils de quartiers et associations. « Faire construire c'est la réussite ».

J. HOCQUELET est heureux du succès. Il rappelle que le changement de site a permis au Garorock de se développer, et que l'exploitation de ce site est remarquable.

L.VALAY rappelle que parmi les élus de l'opposition du mandat précédent aucun vote contre le Garorock n'avait été prononcé.

#### **Dossier n° 2 – Présentation du Plan Guide Centre-Ville Cœur de Vie**

P.LABARDIN rappelle que pour mener à bien ce projet des ateliers publics et réunions ont eu lieu. La parole a été donnée aux usagers, commerçants. Un manager commerce Clémence JOYA a été recruté.

Le dispositif Marmande Avenue a été mis en place, il sera développé et communiqué en Septembre. Le Cabinet PUVA achève la seconde phase de sa mission.

Présentation du document de référence par le cabinet PUVA .

La question primordiale abordée est : - les portes d'entrée du Centre ville.

- la respiration

- la réappropriation des Berges du Trec

Le plan de référencement suppose une évolution du plan de circulation. Le centre-ville de Marmande ne doit pas s'arrêter aux boulevards.

L'idée est de créer un plan de circulation (profitable au Centre-ville), ramener le stationnement aux abords du Centre-ville, se réapproprier le front de Garonne avec un principe : revitaliser avec des parkings mieux intégrés.

La végétation peut retrouver sa place.

Des réaménagements s'orientent du côté de la Filhole, la place du Moulin, Place de la Couronne, la Place du Marché où il s'agit de redéfinir l'espace, le redessiner avec des arbres.

L'objectif est de revenir vers un dispositif ouvert sur la Filhole.

Cependant les réseaux ne permettent pas de planter forcément des arbres.

Pour la rue de la République l'idée est de déployer des terrasses pour les commerces.

Rue Charles de Gaulle, il est nécessaire de revoir la place de la Voiture par rapport au piéton,

Rue Léopold Faye une très forte présence de voitures en stationnement est notée, il faut laisser la place au piéton. C'est un lieu de sociabilité.

Pour la Place Clémenceau pas de possibilité de plantations avec 2 éléments forts : Les bâtiments de la mairie et la fontaine.

- Propositions du Cabinet :
- Travailler sur l'ombrage avec des parasols.
  - Faire évoluer la fontaine vers un miroir d'eau, ou une place sèche.
  - Travailler sur la fonction de cette place
  - Végétaliser la ville : Idée Jardinage de rue. (Pour cela : Creuser la rue ou ajouter des éléments pour planter.)
  - Mettre en lien les services techniques.

Le Maire remercie le cabinet PUVA et V. LABBE et annonce la fin de la phase de réflexion, et l'entrée dans la phase de cadrage pré-opérationnel qui est une phase effective avec établissement du budget, il s'agit de la phase de mise en place du plan qui va être utilisé.

Cette présentation est un relevé de propositions, de préconisations, des propositions inattendues pertinentes qui ont nécessité des efforts d'imagination.

J.HOCQUELET parle de sujet passionnant. L'urbanisme est le cœur d'une mairie mais s'interroge sur le cheminement routier. On se gare et on fait le reste à pied.

20h25 Départ de Karine BRETAGNE.

Il pose la question de la sécurisation par rapport aux flux de circulation, de la concentration du stationnement à la Filhole. J. HOCQUELET pense que c'est à réfléchir.

M. le Maire répond : le problème de circulation est compliqué, beaucoup de petites ruelles, le carrefour de Lestang est une difficulté. Le pôle multimodal n'est pas encore décidé.

Impossibilité d'imaginer réduire la circulation des boulevards si la rocade n'est pas terminée.

J. HOCQUELET s'interroge sur les entrées de la ville notamment Rue Charles de Gaulle.

Pour les Espaces verts l'enjeu est de créer un espace de respiration pour que la population ne soit pas pénalisée d'un point de vue minéral.

R. CHRISTEN s'interroge par rapport à la fontaine qui prend beaucoup de place, un miroir d'eau peut-il être fermé ?

Le Cabinet PUVA précise que pour un miroir d'eau les sols sont traités, tout est imaginable.

P.LABARDIN souligne que la restitution du questionnaire distribué sur l'usage du vélo enrichira la réflexion sur le déplacement.

M. Le Maire précise que dans la phase d'aménagements, concernant les pistes cyclables, l'objectif est de faire de la voie verte un axe touristique. Il sera possible d'aller de Marmande à Casteljaloux en vélo, avoir une voie sécurisée, un vrai développement des déplacements en vélo. S. BORDERIE souligne à ce sujet la dangerosité du vélo pour se rendre à la Filhole.

M.VERDIER remarque que les sorties vont se faire à Lestang.

M. Le Maire répond qu'un développement des parkings du côté Est est à envisager.

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n° 3 –** Approbation d'une convention triennale avec l'association les Z'arts de Garonne 2015-2017.

L.VALAY explique l'objet de cette délibération, un vote est nécessaire car aujourd'hui la l'association Les Z'arts de Garonne est en difficultés en terme de trésorerie.

L. Valay souligne que le Président a besoin de cette avance.

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°4 -** Adoption des tarifs de régie Licence IV du Comoedia

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°5 -** Système de billetterie

L.VALAY explique que la dotation d'un tel outil actuel permettra aux participants de réserver sur Internet, de sélectionner un emplacement.

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°6 -** Entretien annuel 2015 de l'orgue de l'église Notre-Dame de Marmande

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°7 -** Attribution d'une subvention exceptionnelle à L'Union Musicale

M.CERUTI s'interroge cette délibération n'a pas déjà été votée ?

M. le Maire explique qu'il s'agit de nouvelles manifestations les marchés nocturnes.

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°8 -** Conclusion d'une Convention de partenariat avec le Comité d'Organisation des Manifestations Marmandaises

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°9 -** Octroi protection fonctionnelle à deux policiers municipaux

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°10 -** Effacement de dettes

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°11** Subvention exceptionnelle à la FCPE

S.BORDERIE s'interroge sur le caractère exceptionnel de cette subvention.

M. le Maire explique que la FCPE n'a pas transmis son dossier en temps et en heure d'où le caractère exceptionnel.

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°12** Conservatoire de Musique et de Danse Modification du tableau des emplois des non titulaires

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°13** Modification des postes des adjoints d'animation contractuels du service Education affectés au CLAE

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°14** Ouverture de postes « service civique »

J.HOCQUELET demande des précisions sur l'attribution et l'utilisation de ces services civiques.

M. le Maire souligne que la Politique de la ville va demander du travail.

M.CALZAVARA évoque une des possibilités : la solidarité pour les seniors.

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°15** Attribution d'un nom au rond-point situé à la Filhole

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°16** Attribution d'un nom à la Place située à côté du Cinéma Le Plaza de Marmande

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°17** Site de l'aérodrome – Régularisation du Bail Emphytéotique avec M. et Mme TAYLOR

Votants : 29 Abstention : 0 Exprimés : 29 Contre : 0 - Pour : 29 – Dossier adopté à l'unanimité

J.HOCQUELET aborde deux sujets : - L'Aire de grand passage et son dimensionnement  
- Marmande Ville étape

Concernant l'Aire de grand passage, M. Le Maire explique que les utilisateurs doivent respecter le règlement.

Il est important de régler les problèmes de semi-sédentarisation, tous les 6 mois durant 2 à 3 semaines une fermeture de l'aire est prévue pour entretien.

En cas d'afflux important les Gens du Voyage peuvent s'installer n'importe où, il est par conséquent nécessaire d'avoir une solution de repli. Garrigues est une bonne option avec un point d'eau et d'électricité, et peu d'infrastructures à mettre en œuvre.

Cette solution permettra d'éviter des désagréments d'implantation sauvage.

Concernant le sujet « Marmande Ville étape Tour de France », M. Le Maire explique que Marmande répond au cahier des charges.

A l'accord de principe, la communication se penchera sur toutes les éventualités.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le MAIRE lève la séance à 22 heures 00.

Le Secrétaire de séance,  
Philippe LABARDIN



Le Maire de Marmande,  
Daniel BENQUET

